

A l'attention : Des services ayant commandés ces produits
Des utilisateurs
Pour les établissements de santé :
Des correspondants locaux de réactovigilance
Des directeurs des établissements de santé

RAPPEL DU LOT 04.11.09 (pér. 11/2006) de QUICK BIO G (tube de 20 bandelettes)

Madame, Monsieur,

Vous êtes utilisateur ou avez commandé des tests de grossesse dénommés QUICK BIO G.

Nous vous informons, que suite à un signalement pour des résultats faussement négatifs et des investigations complémentaires menées sur le lot 04.11.09 (pér. 11/2006) de Quick Bio G (tube de 20 bandelettes), nous procédons en accord avec l'Afssaps, au rappel de ce lot.

Nous attirons votre attention sur le fait que des résultats faussement négatifs ont pu être rendus à des patientes lors de l'utilisation de ce lot de réactif.

Nous vous prions de bien vouloir nous retourner, à notre charge, **tous les tests QUICK BIO G (tube de 20 bandelettes) du lot 04.11.09 en votre possession non utilisés.**

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner l'Accusé Réception ci-joint afin de nous spécifier les quantités utilisées ou restantes en stock par fax (04.78.19.83.91).

Afin de compenser le renvoi de ces tests, nous vous adresserons ultérieurement une proposition commerciale.

Yannick RICOL,
GERANT.

ACCUSE DE RECEPTION

RAPPEL DU LOT 04.11.09 (pér. 11/2006) de QUICK BIO G (tube de 20 bandelettes)

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de ce rappel, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le document ci-joint au numéro de fax suivant : 04.78.19.83.91

Merci de compléter le tableau ci-dessous :

Nom du Client	
N° FAX	
Date Commande	
Quantité commandée	
Quantité restant en stock à ce jour et retournée	
Dysfonctionnement constaté sur ce lot	